

que nous ayons fini les oppositions de la Colombie-Britannique ou pas, nous commencerons celles de l'Ontario. Quand les oppositions de l'Ontario seront terminées, nous continuerons celles de la Colombie-Britannique, s'il en reste, puis celles qui concernent la Saskatchewan, ensuite celles du Manitoba et, enfin, celles qui restent de la province de Québec.

### RADIO-CANADA

#### L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DANS LE DIFFÉREND

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre dirait-il à la Chambre où en sont les mesures de conciliation qu'il a été appelé à utiliser depuis qu'il en a été autorisé par le comité de la radiodiffusion et de la télévision concernant le conflit qui oppose la Société Radio-Canada et les réalisateurs de l'émission *This Hour Has Seven Days*?

**Le très hon. L. B. Person (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un exemplaire du rapport du comité de la Chambre à ce sujet, et j'ai étudié la proposition qu'il renferme. J'ai également reçu copie d'un télégramme envoyé ce matin par le président de l'Association des réalisateurs et directeurs de la télévision. Ce télégramme est adressé au premier ministre et m'informe que les réalisateurs se conformeront à la volonté exprimée par le comité parlementaire de la radiodiffusion et de la télévision en suspendant leur décision—et je cite . .

...de recommander l'abandon complet des services de nos membres au plus tard le dimanche 1<sup>er</sup> mai à dix heures du soir, heure avancée de l'Est, à moins que les représentants de la société ne suspendent leur décision relative aux animateurs de l'émission "*Seven Days*" en attendant la médiation.

Monsieur l'Orateur, j'attends la réaction de la direction de la Société Radio-Canada à ce télégramme avant de décider si le gouvernement devrait intervenir et de quelle façon.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre pourrait-il dire s'il a communiqué directement avec le président de Radio-Canada à ce sujet et quelle réaction, s'il en est, a-t-il obtenue?

**Le très hon. M. Pearson:** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas communiqué directe-

ment avec le président à ce sujet. Je vais attendre sa réaction à ce télégramme. Si je n'ai pas de nouvelles de lui au plus tard cet après-midi, j'entrerai en contact avec lui.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Royal):** Une question complémentaire. A mon sens il serait bon que le premier ministre explique ce qu'il voulait dire par l'expression «bons offices du gouvernement» qu'il a employée relativement au différend actuel. Que veut dire l'expression «bons offices du gouvernement»?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, l'expression «bons offices» signifie employer ses bons offices pour essayer d'aider les deux parties à régler le différend.

**M. Fairweather:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Pouvons-nous avoir l'assurance que, pour exercer ces bons offices, le médiateur qui sera désigné ne sera pas choisi dans le Cabinet ou la fonction publique?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, si le gouvernement décide d'intervenir dans cette question—et le gouvernement doit faire preuve d'une très grande prudence en ce mêlant aux affaires de Radio-Canada—mais s'il est convenu que l'intervention du gouvernement serait utile, j'aimerais consulter les deux parties au sujet de la formule d'intervention qui conviendrait.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA RHODÉSIE—LES ENTRETIENS ACTUELS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Lui ou le gouvernement sont-ils tenus au courant des entretiens qui ont lieu à Salisbury, en Rhodésie, entre le gouvernement du Royaume-Uni et le gouvernement rebelle de la Rhodésie? Aurait-il aussi l'obligeance de nous dire si ces entretiens ont lieu uniquement avec le gouvernement du Royaume-Uni ou si le comité des sanctions du Commonwealth ou le secrétaire général du Commonwealth, H. Arnold Smith, y participent?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, avant de répondre à la question, j'aimerais vous signaler, ainsi qu'aux députés, que le